



Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour éradiquer la Violence à l'égard des Femmes

Appel à Propositions 2020

Budget du projet - Résumé

Veuillez lire attentivement les Directives Budgétaires avant de compléter le Budget.

Tous les montants devront être donnés en dollars (USD). Insérer les montants sans point, virgules, symboles ou espaces. Veuillez arrondir au dollar près.

Veuillez noter que toutes les lignes budgétaires ne sont que pour les dépenses liées aux activités du projet.

Catégories Générales des Dépenses	Montant total demandé au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies					Contribution de l'organisation candidate	Coût total
	Année 1	Année 2	Année 3	Total	%		
I. Personnel (y compris ceux des partenaires de mise en œuvre)				\$0			\$0
II. Formations/Séminaires/Ateliers, etc.				\$0			\$0
III. Coûts de production de l'audiovisuel et de l'impression				\$0			\$0
IV. Voyages (Excluant les coûts pour le suivi et l'évaluation)				\$0			\$0
V. Services Contractuels/Consultants (Excluant les coûts pour le suivi et l'évaluation)				\$0			\$0
VI. Équipement				\$0			\$0
VII. Matériaux et marchandises				\$0			\$0
VIII. Fournitures de bureau				\$0			\$0
IX. Autres (pour couvrir le coût de tout article qui n'appartient à aucune catégorie)				\$0			\$0
X. Suivi et Évaluation [S&E] (Tous les coûts liés incluant voyages, consultants, etc.)				\$0			\$0
XI. Audit Financier (3,5% du montant total demandé)				\$0			\$0
XII. Coûts indirects (Coûts administratifs) (Maximum 7% des coûts directs de l'activité de projet)				\$0			\$0
XIII. Fonds de fonctionnement pour les petites organisations de femmes (UNIQUEMENT pour celles demandant 150 000 US\$ ou moins)				\$0			\$0

(Maximum 7% des coûts directs de l'activité de projet)							
XIV. Coûts de soins pour le personnel des petites organisations de femmes (UNIQUEMENT pour celles demandant 150 000 US\$ ou moins) (Maximum 2 000 US\$)					\$0		\$0
XV. Coûts d'urgence (maximum 4% des coûts directs de l'activité de projet)					\$0		\$0
XVI. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs (UNIQUEMENT pour ceux qui demandent 150 000 USD ou moins) (maximum 3% des coûts directs de l'activité de projet)					\$0		\$0
Total	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0

Description du budget (Maximum 700 mots)

Exigences relatives au budget de la Note d'Orientation :

Assurez-vous que les directives suivantes sont respectées lors de l'élaboration de votre budget de note conceptuelle :

i. Coûts par année :

- Veuillez noter que vous ne pouvez pas budgétiser plus de 40 pour cent de la subvention demandée en une seule année.

ii. Frais de personnel :

- **Pour les projets demandant entre 50 000 US\$ et 500 000 US\$:** Les dépenses de personnel pour la gestion du projet ne devront pas dépasser 20 pour cent (20%) de la subvention demandée.
- **Pour les projets demandant entre 500 001 US\$ et 1 000 000 US\$:** Les coûts de personnel pour la gestion du projet ne devront pas dépasser 10 pour cent (10%) de la subvention demandée.
- Veuillez noter que le montant que vous spécifiez sera réévalué selon le coût total du programme et fera l'objet d'une révision.

iii. Atelier de Développement des Capacités du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies :

- **Pour toutes les organisations candidates :** Tous les programmes doivent allouer 10 000 US\$ du financement demandé à des ateliers de développement des capacités et d'échange des connaissances qui seront organisés par le Fonds spécial d'affectation des Nations Unies, pour le bénéfice de toutes les organisations subventionnées. Ce montant devra également être indiqué dans la première année de mise en œuvre de la ligne budgétaire *Formations/Séminaires/Ateliers*.

iv. Voyages :

- Veuillez noter que le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ne financera aucun frais de voyage international (non plus pour les consultants internationaux).

v. Services contractuels :

- Veuillez spécifier dans la ligne budgétaire des services contractuels quels services liés à la mise en œuvre du projet vont être requis et en justifier le besoin que vous en avez dans la Description du Budget.

vi. Équipement :

- Veuillez spécifier quel équipement est essentiel pour la mise en œuvre du projet et justifier le besoin que vous en avez dans la Description du Budget. Veuillez noter que le montant que vous spécifiez devra correspondre au minimum requis et sera réévalué selon le coût total du projet. Veuillez noter que le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies n'autorise pas

l'achat de matériel informatique ni de mobilier pour les bureaux.

- Veuillez expliquer les coûts d'équipement en lien avec le projet dans la description du budget.

vii. Suivi, Évaluation et Apprentissage :

NOTE IMPORTANTE : La possibilité de mener ou de commander en toute sécurité des activités de suivi et d'évaluation en personne / sur le terrain dépendra du contexte COVID-19 dans votre pays, et de la mise en place de confinement et autres restrictions de mouvement. Par conséquent, en cette période de crise et conformément à notre engagement de « ne pas nuire », le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies tient à réaffirmer ce qui suit:

- Veuillez donner la priorité à votre sécurité et à celle de vos familles, personnel et bénéficiaires ; veuillez donner la priorité à votre sécurité et à celle de vos familles, personnel et bénéficiaires ;
- Il est de la plus haute importance que vous suiviez les règles et directives de votre gouvernement concernant la prévention et la réponse au COVID-19; et
- Vous pouvez trouver des informations complémentaires dans [les directives de l'OMS](#).

Chaque projet doit disposer d'un budget approprié et proportionné pour les activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (c'est-à-dire : collecte de données, suivi, gestion des connaissances et évaluation). Vous devriez - au minimum - prévoir un budget pour **(a)** la collecte de données de base *; **(b)** la collecte et le suivi continus des données pendant la mise en œuvre du projet ; **(c)** et la collecte de données finales. * Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies n'exige pas que les organisations bénéficiaires commandent ou produisent une **étude** de base, mais il est obligatoire que des données qualitatives et / ou quantitatives soient collectées au début et tout au long du projet pour s'assurer que les progrès peuvent être suivis et rapportés dans des rapports d'étape semestriels, annuels et finaux.

Concernant les exigences de l'évaluation **externe** finale, veuillez inclure l'allocation suivante dans la ligne budgétaire de suivi et d'évaluation, **en plus de** tout budget alloué pour la collecte de données, le suivi et les activités d'apprentissage ci-dessus :

- Pour les projets demandant 150 000 USD ou moins : Pour l'évaluation externe finale, veuillez allouer 10 000 USD pour une évaluation externe qui peut être menée par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Ce montant doit être indiqué au cours de la première année de mise en œuvre sous la ligne budgétaire Suivi et Evaluation et ONU Femmes doit être indiquée comme partie responsable dans le budget, en plus de tous les coûts de collecte de données et de suivi pour votre organisation. Ce budget sera utilisé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour des activités d'évaluation ou d'apprentissage au profit des organisations bénéficiant de petites subventions.
- **Pour les projets demandant entre 150 001 USD et 1 000 000 USD, l'évaluation externe finale est OPTIONNELLE mais fortement recommandée.** L'expérience montre qu'indépendamment de la taille de la subvention, le coût minimum raisonnable pour une évaluation externe (non expérimentale) est de **20 000 USD**, augmentant en fonction de la complexité et de l'échelle. Les organisations bénéficiaires devront appliquer [les directives d'évaluation sensible au genre d'ONU Femmes](#). Ce montant doit être indiqué dans la dernière année de mise en œuvre sous la ligne budgétaire Suivi et Evaluation et votre organisation doit être indiquée comme partie responsable dans le budget. Si vous choisissez de NE PAS commander une évaluation externe finale, vous devez fournir une justification (dans la description du budget). La justification pourrait inclure, par exemple, que l'intervention financée par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies fait déjà partie d'un plan de recherche ou d'évaluation financé.

Veillez noter qu'il n'y a pas de limite / plafond spécifique sur le budget total pour les activités de suivi et d'évaluation, car les candidats doivent concevoir un montant approprié en fonction de facteurs tels que la taille et la portée du projet, les coûts moyens des experts en suivi et évaluation dans votre pays / région et si vous serez en mesure ou non de mener des travaux sur le terrain compte tenu de la situation du COVID-19. **Les candidats doivent expliquer les calculs du budget de suivi et d'évaluation dans la section narrative du budget.** La collecte de données à distance peut être nécessaire, elle peut coûter moins cher selon la technologie utilisée. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies valorise les connaissances qui découlent de l'expérience et quotidiennes des organisations lors de la mise en œuvre de projets sur la violence à l'égard des femmes et des filles, en particulier pendant la pandémie, qui est susceptible de ne pas être documentée ou négligée, et par conséquent, nous encourageons l'investissement dans la documentation des connaissances fondées sur la pratique et la capture de l'apprentissage à travers des méthodologies innovantes.

viii. Audit :

Veillez noter que pendant sa durée de vie, chaque projet sélectionné peut faire l'objet d'un audit par une compagnie d'audit désignée par ONU Femmes. Une provision de 3,5 pour cent (3,5%) du montant total demandé devra être incluse dans la première année de mise en œuvre afin de couvrir cette activité. Veuillez sélectionner ONU Femmes comme partie responsable

dans le budget.

ix. Coûts indirects :

- Les coûts indirects du projet sont liés au soutien administratif du projet, y compris la gestion financière et la gestion des ressources informationnelles. Les autres coûts indirects incluent la location d'espaces supplémentaires de bureau, les coûts d'entretien et les services publics, les télécommunications et les fournitures de bureau.
- Le maximum des coûts indirects ne peut pas dépasser sept pour cent (7%) du coût total des activités directes du projet par an et devra être lié au projet approuvé, sans exception. Veuillez noter que le montant que vous indiquerez sera révisé en fonction du coût total du projet et qu'il sera soumis à une évaluation.

x. Fonds de fonctionnement pour les petites organisations de femmes UNIQUEMENT :

- Cette ligne budgétaire est exclusivement destinée aux petites organisations féminines demandant 150 000 \$ US ou moins.
- Les fonds de fonctionnement est un financement qui peut être utilisé pour des coûts qui ne sont pas spécifiquement attribuables aux activités du projet, par exemple, les coûts associés à la gouvernance et aux réunions du conseil d'administration, l'innovation et le développement de projets, les coûts liés à la collecte de fonds, les partenariats et les coûts de gestion des parties prenantes, les coûts d'assurance qualité, les politiques organisationnelles, les procédures et les coûts des systèmes, et d'autres dépenses similaires.
- Au total, les fonds de fonctionnement ne peuvent dépasser sept pour cent (7%) du coût total des activités directes du projet par an.
- En cas d'octroi d'une subvention, les organisations allouant des « fonds de fonctionnement » seront invitées à faire un rapport sur toutes les dépenses engagées dans le cadre de cette ligne budgétaire. En outre, les organisations seront invitées à réfléchir et à faire rapport sur la manière dont le financement de base a contribué à la réalisation de la mission et de la vision de l'organisation, en particulier la façon dont les fonds ont été utilisés pour soutenir les processus de changement social que l'organisation soutient.

xi. Coûts de soins pour le personnel des petites organisations de femmes UNIQUEMENT :

- Cette ligne budgétaire est exclusivement destinée aux petites organisations de femmes demandant 150 000 \$ US ou moins.
- Les frais de soins pour le personnel peuvent être utilisés pour diverses dépenses pour l'organisation afin de répondre aux problèmes de burn-out et de traumatisme du personnel ainsi que pour promouvoir le bien-être général du personnel. Les organisations ont la flexibilité de choisir la façon de dépenser les fonds alloués dans cette ligne budgétaire tant qu'elles démontrent que les fonds ont été utilisés pour promouvoir le bien-être et ont bénéficié à plusieurs membres du personnel de l'organisation.
- Les coûts de soins pour le personnel ne peuvent dépasser 2 000 \$ US et peuvent être inclus dans une année spécifique ou être répartis pendant toute la durée de la subvention.
- En cas d'octroi d'une subvention, les organisations qui décident d'allouer ces fonds seront priées de faire un rapport sur toutes les dépenses engagées dans le cadre de cette ligne budgétaire. En outre, les organisations seront invitées à réfléchir et à faire rapport sur la manière dont les soins personnels ont contribué au bien-être physique, émotionnel ou mental du personnel.

xii. Coûts d'urgence

- Tous les projets peuvent inclure une réserve pour imprévus ne dépassant pas 4% des coûts directs de l'activité du projet afin de permettre les ajustements nécessaires relatifs aux exigences des imprévues résultant du COVID-19, tels que les mouvements de devises, l'inflation, la programmation spéciale et les problèmes d'urgence sur le terrain en période de crise soudaine et imprévue. Il ne peut être utilisé qu'avec l'autorisation écrite préalable du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, sur demande dûment justifiée de l'Organisation.

xiii. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs pour les petites organisations de femmes UNIQUEMENT :

- Ils comprennent tous les frais généraux de fonctionnement d'un bureau qui sont directement liés à la mise en œuvre du projet, tels que les services publics, le loyer des bureaux, les frais bancaires, les fournitures de bureau, les communications et autres coûts qui ne peuvent pas être mis en correspondance avec d'autres catégories de dépenses.

xiv. Fonds de contrepartie (contribution du candidat au projet) :

- Des indications sur des fonds de contrepartie, en plus de contributions en nature (espaces de bureau, personnel, installations de conférences, médias, autres) devront être clairement indiquées et détaillées par ligne budgétaire.

xv. Montants des conventions et durée des projets :

- **Pour les grandes organisations de la société civile :** les demandes de budget doivent se trouver entre minimum 150 001 US\$ à maximum 1 000 000 US\$ pour un projet d'une durée de trois ans. Les demandes de budget doivent se baser sur le projet proposé et prendre en compte les capacités opérationnelles et d'absorption de l'organisation.
- **Pour les petites organisations de la société civile :** les demandes de budget doivent se trouver entre minimum 50 000 US\$ et maximum 150 000 US\$ pour un projet d'une durée de trois ans. Les demandes de budget doivent se baser sur le projet proposé et prendre en compte les capacités opérationnelles et d'absorption de l'organisation.

Dans le cadre de l'allocation des subventions, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies considère comme "petite" organisation une organisation dont le budget annuel est inférieur à 200 000 US\$. Les organisations possédant un budget plus élevé ne sont pas éligibles pour les "petites" subventions.

xvi. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ne financera PAS ce qui suit :

- Les coûts d'infrastructures tels que l'achat de terrain, de biens immobiliers, l'achat d'espaces de bureau, la construction ou la réparation de bâtiments ou de bureaux existants, y compris, par exemple, la construction ou l'ameublement des centres de services, de foyers et de centres d'hébergement temporaire ;
- L'achat de tout type de véhicule (par ex. voitures, motocyclettes, bateaux, etc.) ;
- Achat de meubles et aménagement d'installations de service, d'abris ou de maisons de courte durée, à moins que ceux-ci ne soient spécifiquement destinés à une installation créée aux fins du projet ;
- Les activités où une partie substantielle du budget est allouée aux voyages et/ou coûts de conférences et de services ;
- Les activités de formation régionales/internationales ou les voyages internationaux. Veuillez noter que le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies financera uniquement les ateliers régionaux et internationaux qu'il organise lui-même ;
- Des prix, des récompenses pour des concours et des honoraires aux médias / journalistes pour la publication d'articles ;
- Des incitations monétaires pour la participation à des formations, ateliers, etc ;
- Les coûts qui peuvent être financés par d'autres sources de financement dans le pays ou par le gouvernement (ex : le don d'un traitement antirétroviral) ;
- Sous-octroi (subventions accordées à l'aide de fonds fournis dans le cadre de l'accord avec le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies);
- Prêts (fonds accordés à des fins d'investissement / remboursement de capital) et service de la dette ;
- Les taxes et charges, y compris la TVA, qui sont récupérables / déductibles par l'organisation ;
- Bonus non statutaires, provisions, réserves ou frais non liés à la rémunération.